

>>> EGLISE DE MAZILLE : PRÉSENTATION, DESCRIPTION, PETIT HISTORIQUE*



ÉDITION JUILLET 2018

Bordée par la Grosne sur toute sa limite Sud-orientale, la commune de Mazille, l'une des plus anciennes peut-être et, en tout cas, des plus chargées d'histoire du canton de Cluny, occupe l'aval du large bassin que draine le ruisseau issu des pentes de Château et augmenté de ruisselets encore plus maigres, mais qui ont, comme lui, modelé puissamment son armature géologique. Celle-ci se partage en trois zones nettement définies dans leur topographie et leurs usages. A l'Ouest, la commune enveloppe la robuste carapace granitique du bois de Bradon (476 mètres), et par le seuil qu'emprunte la « route des Etats » de Mâcon à Charolles, écorne au Nord le deuxième des trois « Monts », culminant à 516 mètres, Mont Chevrier. Ce secteur, abandonné à la forêt, est presque totalement désert. A ses orées vient mourir la terrasse calcaire dont le doyenné clunisien de Mazille avait fort bien su exploiter l'assise, et que partage inégalement le ruisseau insinué entre le hameau de Néronde et le domaine de Champrouge (dénommé localement *La Reute*). De l'autre côté, le revêtement calcaire, prolongement des buttes de Château et de son lieu-dit Roche, détermine la colline ronde de Chaumont, le « Mont chauve » aux pentes escarpées (381 mètres), puis, plus au sud, le coteau sensiblement moins élevé où s'est implanté le hameau des Varennes. Entre l'un et l'autre système, les fonds sont tapissés de limons argileux très propices aux herbages, qui ont peu à peu absorbé dans une avancée irrésistible les lopins de vigne des versants.

Vers la fin du XVIIIe siècle, l'historiographe Courtépée n'assignait à la commune que 63 feux, soit une population d'environ 300 âmes, chiffre assez inférieur aux 600 habitants qu'elle allait compter au milieu du XIXe siècle, et qui vivaient d'une économie harmonieusement diversifiée : outre les 248 hectares de bois, 306 hectares étaient affectés en 1856 aux cultures, 242 aux pâturages, et seulement 56 à la vigne. La pierre à bâtir, exclusivement calcaire, était

réputée ; extraite de quatre carrières, elle « fournissait de la taille, du moellon et de la pierre à chaux », richesse et diversité dont témoigne la qualité de l'habitat rural traditionnel, auquel un « four à brique et tuiles » offrait d'autre part, sur place, le matériau des toits de tuiles creuses.

Il est de fait que le patrimoine bâti peut être qualifié d'exceptionnel. D'assez haut le domine l'église paroissiale, merveille de proportions contemporaine de l'apogée roman dont elle porte la marque, et intégrée magnifiquement au cadre pastoral du bassin au creux duquel elle s'élève : le panorama qui l'enveloppe a pu être justement réputé l'un des plus beaux et des plus mesurés de toute la Saône-et-Loire. Quant au doyenné clunisien, qui écrase un peu trop de sa masse les structures plus basses de l'habitat du bourg, il organise son logis et ses bâtiments de dépendances autour d'une chapelle du XIIIe siècle qui a les façons sévères d'une église de commanderie, mais à laquelle le public n'a malheureusement pas accès. C'est du moins dans ce quartier de la « Ville » qu'à travers les hameaux et écarts des Varennes, de Néronde, du Vernay que se voient les plus beaux échantillons de domaines de « marchands » du XVIIIe siècle, relayés à la génération suivante par la silhouette à l'italienne, non dépourvue d'élégance, du château de Charly, et complétés par un entourage de maisons rurales de type mâconnais. Un répertoire varié de croix de pierre ou de fer forgé complète cet éloquent palmarès, qu'il serait injuste de ne pas conclure par une allusion au Carmel de la Paix dû à l'architecte Luis Sert, élève de Le Corbusier, et situé sur la colline de Chaumont. L'éloge pourrait être plus sincère encore si les religieuses commanditaires, suivant les suggestions du maître catalan, avaient revêtu les parois de béton par des enduits colorés pris à la roche même, et qui auraient substitué à leur glaciale nudité la lumière chaude et ocrée de la construction locale traditionnelle.

>>> EGLISE DE MAZILLE : EGLISE PAROISSIALE SAINT BLAISE



EGLISE PAROISSIALE SAINT BLAISE

> SITUATION

au fond du vallon, au Nord / Nord-Est et en contrebas du bourg

> ÉPOQUE

fin XIe – début XIIe siècle ; porte latérale XVIe siècle

> AFFECTATION ACTUELLE

culte catholique

> ÉTAT

bon ; importante restauration en 2016 et 2017

> PROTECTION

classée Monument Historique le 22 octobre 1913

> HISTORIQUE

Ancien domaine royal, la terre de Mazille fut cédée à Cluny par le Comte de Mâcon Gilbert vers le milieu du Xe siècle . La grande abbaye devait par la suite y fonder l'un de ses doyennés ruraux, à la fois centres spirituels et cellules d'exploitation agricole ; les bâtiments du doyen et son église propre subsistent au cœur du bourg, et ne doivent pas être confondus avec l'église romane, qui fut toujours paroissiale, mais relevait elle-même de l'abbaye voisine. On peut donc penser que celle-ci ne fut pas étrangère à sa construction, contemporaine de son apogée illustré par l'édification de la grandiose abbatiale entreprise par Saint Hugues.

En 1103, « la tenue d'un concile à Mazille sous la présidence du cardinal Milon, Evêque de Préneste, Légat du Pape, pour juger du différend qui existait entre Norgaud, Evêque d'Autun, et Bérard, Evêque de Mâcon, d'une part, et Hugues, Abbé de Cluny, d'autre part... permet de croire que l'ordre de Cluny avait en ce lieu une installation matérielle de quelque importance »

(Jean Virey, *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, p.341)

L'église, édifice roman homogène, n'a pratiquement pas été remaniée depuis l'époque de sa construction : une porte latérale de type flamboyant fut seulement percée au XVIe siècle dans le mur Sud de la nef (*photo ci-contre*). Elle fut visitée le 23 avril 1675 par Claude Bouteloup, archiprêtre du Rousset ; elle avait alors pour curé Thomas Animé. Bien tenue, elle comptait trois autels, le principal, de type vraisemblablement baroque, était en bois doré, avec un tabernacle sculpté de dix « figurines ». La paroisse était forte de 200 communicants, et on y dénombrait deux familles huguenotes ((A. Lorton, *Mazille et Sainte-Cécile* ,p.37, Dutrion, 1943)

Les peintures murales visibles contre le mur Nord, près de la chaire, et consolidées en 2016 avaient déjà été signalées par A. Lorton, comme ayant déjà été partiellement dégagées avant la seconde guerre mondiale. (id° p.23)

Avant l'arrêté de classement de l'église de Mazille comme Monument Historique, le 22 octobre 1913, des travaux avaient été entrepris par la Municipalité pour la réfection du plafond de la nef ; une délibération municipale du 6 juin 1890 en spécifie l'urgence et le maire rappela, à cette occasion, « un accident survenu durant la messe de minuit en 1887 ».

Une adjudication fut passée le 26 avril 1891 en faveur de François Guillemain, entrepreneur à Cluny : les travaux, mis à prix 1579,70 francs, furent exécutés sous la direction d'Adrien Pinchard, architecte à Mâcon, dont les projets et devis furent approuvés par l'autorité départementale le 4 mars 1891 ; réception provisoire le 24 septembre 1891 ; réception définitive et décompte les 1er octobre 1892 et 4 février suivant.

>>> EGLISE DE MAZILLE : EGLISE PAROISSIALE SAINT BLAISE



De nouveaux travaux de réfection devaient être exécutés en 1937 (photo ci-dessous). La commune vota le 15 avril le montant de sa participation, soit 15000 francs ; elle fut dans l'obligation de s'imposer extraordinairement sur 30 ans à partir de 1938, et fut aidée, pour ce financement exceptionnel, par un prêt collectif de 15000 francs que consentirent le 22 août 1937 plusieurs particuliers de Mazille .Le prêt fut approuvé par l'autorité préfectorale le 25 août 1937.



20 décembre 1937

> DESCRIPTION

L'église de Mazille, décrite par Jean Virey, se compose d'une nef unique plafonnée, éclairée de chaque côté par trois fenêtres en plein cintre, et d'une travée un peu plus étroite, voûtée d'arêtes, qui communique avec l'abside

semi-circulaire, couverte, elle, d'un cul-de-four, par une arcade en cintre brisé doublée du côté de la travée, tandis que, latéralement, deux arcs de décharge en cintre brisé sont appliqués contre la paroi. Le pourtour de l'abside, ajouré de quatre fenêtres (une cinquième a disparu lors de la construction de la sacristie) est disposé sur une galerie d'arcatures en plein cintre qui repose sur des colonnettes portées elles-mêmes sur un bahut ; les chapiteaux et quelques-unes des bases en sont sculptés.

La travée de chœur communique, du côté méridional, avec le rez-de-chaussée du clocher, voûté en berceau brisé.

L'extérieur est d'un grand ascétisme, mais de proportions parfaites et admirablement découpées sur la toile de fond du vallon pastoral. Des contreforts plats épaulent chaque élément, et toutes les toitures sont de lauzes. La façade occidentale est seule agrémentée, de part et d'autre de la porte, par une arcature de type lombard, constitué de chaque côté par quatre petits cintres en plein cintre à gauche, légèrement brisé à droite, portés sur des modillons décorés ; deux autres, de même type, devaient surmonter la porte primitive ; Celle-ci ayant été agrandie et délimitée à l'époque classique par un encadrement toscan, ils ont été remplacés par un arc surbaissé dont la corde est sensiblement égale à la largeur de la porte. Un oculus s'ouvre sous le pignon.

>>> EGLISE DE MAZILLE : EGLISE PAROISSIALE SAINT BLAISE



1



2

La jolie porte méridionale, avec son accolade du XVI^e siècle, est surmontée d'un auvent à deux pentes qui abrite une niche occupée, jusqu'en 2016, par une statuette en pierre de Saint-Blaise, patron de la paroisse, et disposée sur un socle armorié, représentant - apparemment - le blason de la famille de la Garde - Marzac -, ancienne propriétaire, au XVI^e siècle du château de La Garde (Charly) : « échiqueté d'or et de gueules ». (photo ci dessus n°1) Pour des raisons de sécurité, cette statuette, restaurée, est placée dans le chœur, actuellement au-dessus de la porte de la sacristie.

Une litre funéraire est visible sur le mur Sud de la nef, surplombant le retable de la Vierge à l'enfant, enveloppant deux exemplaires d'un blason. Ceux-ci, révélés pendant les travaux de restauration de 2016 – 2017, nous sont malheureusement parvenus incomplets. Leur origine est donc hypothétique : il pourrait s'agir du blason de la famille de Montchanin, châteline à Mazille au XVI^e siècle (photo ci-dessus n°2).

Le clocher, de section carrée, est implanté au côté droit de la travée du chœur ; il n'en a pas toujours été ainsi, et l'on remarquera qu'il en masque la baie Sud. Suite à un accident (?) ou un séisme - de tradition orale-, ce clocher a vraisemblablement été reconstruit du sommet de la travée du chœur à son emplacement actuel. Chacune de ses faces est délimitée par deux panneaux en léger relief. Il s'élève sur deux étages, au-dessus d'une souche aveugle que couronne un bandeau saillant. Le premier niveau est ajouré sur chacune de ses faces par deux baies en plein cintre, encadrées par des voussures enveloppantes ; à l'étage du beffroi, les baies jumelles, soulignées par un cordon, reposent sur une colonnette ; un feston de petits cintres souligne la corniche à dents d'engrenage de la flèche de pierre, vraisemblablement d'origine, qui coiffe la tour.

>>> EGLISE DE MAZILLE : EGLISE PAROISSIALE SAINT BLAISE



> MOBILIER

Tabernacle (de l'ancien maître autel ?)

Aujourd'hui placé près des fonts baptismaux, au fond de la nef ; cette œuvre de bois sculpté, peint et doré remonte apparemment à la première moitié du XIXe siècle. Elle se compose de trois panneaux courbes, l'antérieur en plan convexe, les deux latéraux concaves, que séparent des pilastres toscans, et que souligne une plinthe moulurée en légère saillie ; le panneau principal, et l'entablement qui le surmonte devaient, au sommet, s'arrondir en un segment de cercle, qui a malheureusement été arasé. Sous un motif sculpté d'une tête chenue de feuillages naissants, la porte en plein cintre est décorée, en bas, de l'Agneau pascal couché sur le livre aux sept sceaux que traverse la croix, et, en haut, du triangle de Jahveh encadré de nuages irradiés.

Deux trophées garnissent les compartiments latéraux : à droite sont sculptés notamment un calice et un ciboire entrecroisés, un vase d'eau bénite avec le goupillon et un cierge ou torche ; à gauche un ostensor et une croix croisés de même, une clochette et une croix ; ces motifs dorés se détachent sur des fonds clairs, légèrement marbrés.

Grilles de fer forgé

L'église a, par chance, conservé sa grille de communion du XVIIIe siècle, dont la partie médiane est un très bel ouvrage ferronné ; à l'intérieur d'un cadre à claire-voie meublé de volutes alternées, avec, aux angles, quatre gros cabochons (l'un deux manque) est inséré un élégant médaillon ovale, constitué d'un encadrement décoré de même, et, à l'intérieur, des trois lettres entrelacées C E L (?). Les quatre angles intérieurs du cadre sont marqués par des motifs en fleurs de lys, et le médaillon tient aux montants latéraux par deux cercles de fer forgé.

La porte d'accès au réduit des fonts baptismaux, de composition différente et plus simple, est de qualité. Quatre tiges diagonales, décorées chacune de deux jeux de spires opposées, relient les montants au médaillon central de forme circulaire, finement agrémenté de réseaux de spires et d'une croix aux extrémités épanouies en spires opposées ; Les espaces compris entre les montants et le médaillon sont garnis de spires opposées alternant avec de minces fleurs de lys.



Cuves de pierre

La cuve des fonts baptismaux est faite de deux blocs de pierre superposés et sommairement équarris, l'intérieur en forme de portion de sphère, le supérieur en forme de tronc de cône très évasé, sans aucun décor.

Le bénitier du XVIII^e siècle, placé près de la porte latérale, est beaucoup plus élégant. La cuve ovoïde, est portée sur un pied relativement haut, dont les quatre arêtes sont amorties à partir d'une base orthogonale moulurée ; elle est elle-même joliment côtelée sous sa tranche haute, où se lit l'inscription en partie dissimulée :

<<
JESU MARIA JOSEPH SIEUR CLAUDE NONAIN AN 1710
>>

La famille Nonain (ou Nonin) était encore, au XIX^e siècle, l'une des familles notables de Mazille.

Statues conservées à l'intérieur de l'église

Placé au-dessus de l'Arc Triomphal, se détache un Christ en croix de bois peint : œuvre classique de facture tourmentée, le corps arqué sur les jambes, les bras étirés à l'horizontale, la tête inclinée sur l'épaule droite.

Deux statuettes (1m environ) de bois doré (vêtement) et peint au naturel (visages, mains, parties visibles du corps) meublent les niches en plein cintre des deux retables latéraux ; La Sainte Vierge, debout, drapée dans un manteau à plis riches, tient un sceptre (?) dans la main droite, et porte sur l'avant-bras gauche l'Enfant qui, ayant le globe du monde dans la main gauche, bénit de la dextre. Symétrique, Saint Blaise, est présenté en costume épiscopal : aube longue, cape et mitre ; les deux mains sont coupées à hauteur du poignet ; et de la droite, le Saint tenait la crosse.

Ces deux œuvres, de facture si rigoureusement identique qu'on ne peut les attribuer qu'au même auteur, relèvent du style baroque tardif et ne doivent pas remonter au-delà de la période 1830 – 1840.

Une statuette, plus petite que les précédentes, mais de même type, de même époque et, peut-être du même auteur : Sainte Philomène, vêtue d'une longue robe serrée haut à la taille et d'un manteau ; elle a le visage extatique, la main gauche plaquée sur le cœur ; la main droite retient le pan du manteau sur le genou pointant légèrement en avant.

D'importants travaux de restauration de cette église ont eu lieu en 2016 – 2017, financés par le Fonds de Dotation Lapalus – Bidaut et ses donateurs privés, la Fondation du Patrimoine, la commune et la DRAC .

* D'après R. et AM. Oursel (CGSL) *Histoire et monuments de Saône-et-Loire, canton de Cluny* (avec additifs de la municipalité de Mazille).